République Française

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
ARRONDISSEMENT D'ANNECY
CANTON DE SEYNOD

COMMUNE DE MONTAGNY-LES-LANCHES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L. 121-10 du Code des Communes)

Conformément au décret n°2020-571 du 14 mai 2020,
le Conseil Municipal se réunira à la Mairie en séance publique ordinaire

le MARDI 26 MAI 2020 à 19 h 30.

Pour assurer la tenue de la réunion dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, et selon la capacité de la salle, le nombre maximal de personnes autorisées à y assister sera très limité (6 personnes).

ORDRE du JOUR :

1. Election du Maire
2. Détermination du nombre d'adjoints
3. Election des adjoints
4. Charte de l'élu local
5. Délégations du Conseil Municipal au Maire
6. Commissions municipales
7. Cimetière – nouveaux emplacements
8. Questions diverses

Affiché le 19/05/2020